SIERENTZ



EN FÉVRIER À SIERENTZ

Ouverture du complexe sportif





Pâtisserie chocolaterie Kofol

Inscriptions pour la rentrée scolaire 2022



03 A la Une

Ouverture du complexe sportif

04 Conseil Municipal

Le compte-rendu de la séance du 6 décembre 21

06 Information

Elections

06 Associations Loisirs

Développement personnel avec Naïtiri Bougez varié et restez sur vos deux pieds!

07 Rétrospective de l'Avent

En images

07 Economie Locale

Kofol Chocolaterie Pâtisserie

08 Barbapapas

Bébés du Cœur Le camp des aventuriers nature Recette de petits pains d'épices...

09 Vie scolaire

Calendrier des inscriptions pour l'année scolaire 2022-2023

10 Tribune

Expression libre du Groupe minoritaire

10 *Manifestations*

Ciné Sierentz Thé dansant

11 Le coin dialectal

Schnitzelbank : « Dr Herr Prefakt kommt uff Visita »

12 Carnet

Naissances Décès Anniversaires

À LA UNE

Ouverture du Complexe Sportif



<

Les 2 courts de tennis couverts et chauffés ont très vite été adoptés par les membres du Tennis Club Sierentz, ravis de cette nouvelle installation!



Les collégiens ont pu reprendre leurs activités dans la grande salle du complexe sportif! Badminton au programme.





Après quatre ans de privation et deux ans de travaux, les clubs sportifs et les collégiens ont pu retrouver le complexe sportif en ce début d'année.

L'inauguration officielle aura lieu le samedi 14 mai.

en direct du Conseil Municipal

de deux adjointes techniques territoriales devrait être augmenté. Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, modifie le tableau des effectifs en ce sens.

SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2021

Affaires financières

Budget 2021 Décisions modificatives

Vu les budgets de l'exercice et l'état de consommation des crédits ouverts, le Conseil Municipal, après délibération, à 21 voix pour et 5 abstentions, (Monsieur Paul-Bernard MUNCH, Madame Sylvie MACUR, Madame Sandrine GUTEDEL et leurs procurations) approuve les décisions modificatives à intervenir de l'exercice. équilibrées en recettes et en dépenses. Le total du budget primitif, après décision modificative, en fonctionnement s'élève à 7 836 114,85 € équilibré en dépenses et en recettes. Le total du budget primitif, après décision modificative, en investissement s'élève à 10 101 553,01 € équilibré en dépenses et en recettes.

Autorisations budgétaires 2022

Monsieur Stéphane DREYER donne lecture en séance des principes liés aux autorisations budgétaires, considérant les budgets de l'exercice 2021; et pour permettre l'exécution de dépenses nouvelles d'investissement rendues nécessaires avant le vote du budget, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, autorise l'engagement de dépenses nouvelles en section d'investissement pour les budgets de la Commune, dans la limite de 25 % des crédits ouverts en 2021.

Acceptation participation

Dans le cadre des travaux de mise en place d'un mur de soutènement au pas de tir 25m, la Société de Tir Sportif de Sierentz souhaite participer financièrement à hauteur de 7 591,00 €. Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, accepte la contribution volontaire de 7 591,00 € de la Société de Tir Sportif de Sierentz et impute cette somme au budget de l'exercice.

Personnel communal

Tableau des effectifs

Compte tenu des besoins de l'accueil périscolaire les Barbapapas, le temps de travail

Cimetière communal de la Hochkirch

Approbation du projet d'extension

Le cimetière actuel de la Hochkirch ne dispose plus aujourd'hui que d'un espace disponible très réduit qui ne peut suffire aux besoins de la commune qui compte environ 4000 habitants. Il est nécessaire de procéder à son extension pour faire face aux demandes de concessions en cours et à venir. Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, approuve le projet d'extension du cimetière sur les parcelles cadastrées Section 16 n°4, n°5 et n°6 ainsi qu'une partie des parcelles n°151, 153 et 155, autorise Monsieur le Maire à lancer toutes les opérations nécessaires à l'extension et lui donne pouvoir ou à son Adjoint Délégué pour signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Convention cadre Gescod

Grand Est Solidarités et Coopérations pour le Développement est le réseau régional des acteurs du Grand Est qui souhaitent s'inscrire dans une politique concertée de coopération et de solidarité internationales. Gescod est engagé depuis 2010 dans un partenariat de coopération décentralisée avec la Commune d'Akono, au Cameroun. Rejoint par la Ville de Sierentz en 2014. deux conventions cadres successives ont formalisé le contenu du partenariat et les relations entre les partenaires. Une nouvelle convention-cadre a pour objet d'actualiser leur contenu. Monsieur le Maire rappelle que la Ville verse annuellement une subvention de 3000 € pour un projet d'alimentation en eau. A Akono. existe aussi une communauté catholique importante avec la présence d'un séminaire. La conseillère municipale Sophie WELFELE suit particulièrement ce dossier. Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, approuve le projet de convention tel que présenté, pour la période 2021-2023 et autorise Monsieur le Maire ou son Adjoint Délégué à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Vente de parcelles à l'entreprise Holcim

L'entreprise HOLCIM a informé la commune de son souhait d'acquérir des parcelles de terrain afin d'être propriétaire de la piste d'accès menant à sa centrale à béton située en face de la ZAC HOELL dont l'accès se fait par la RD201. Les parcelles concernées sises « Chemin SANDGRUBE » sont cadastrées section 01 parcelles n°775 (4,25 ares), 777 (3,05 ares), 782 (7,95 ares), 784 (0,02 ares) et 786 (0,31 ares)

d'une contenance totale de 15.58 ares. Une estimation de France Domaine fixe leur valeur à 23 000 € soit 1 476,25 € de l'are, considérant que ces parcelles sont situées en zone AUe du PLU ce qui correspond à une zone réservée aux activités économiques et aux équipements liés à l'exploitation des carrières. Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, cède les parcelles, autorise Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer l'acte et tout document afférent à cette cession et inscrit la recette au budget.

Acquisition de biens sis 7 et 7a rue Rogg Haas

Dans un courrier en date du 02 décembre 2021, Madame HABY Juliette a fait part de son souhait de vendre ses biens sis 7 et 7a rue Rogg Haas et classés en emplacement réservé ER6 au PLU.

Les biens sont composés de deux maisons d'habitation ainsi que d'une grange adjacente à la place Dreyfus. L'ensemble des parcelles représente une surface de 4 ares 47 ca et est situé en zone UA du PLU, zone centrale à dominante d'habitat que couvre la partie ancienne de l'agglomération caractérisée par un tissu ordonné à préserver, à mettre en valeur et à densifier dans le respect du patrimoine bâti villageois. Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, approuve l'acquisition des parcelles section 11 n° 250 (1,52 ares), 251 (2,95 ares) au

prix de 179 000 € hors frais et autorise Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer les documents relatifs à cette acquisition.

Communications et informations

Convention d'installation, de gestion, d'entretien et de remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique

Suite à l'acquisition de l'immeuble situé au 43 rue Rogg Haas, la Ville a la possibilité de faire raccorder ce bâtiment au réseau de fibre optique. Pour ce faire, une convention a été passée avec Rosace pour l'installation, la gestion, l'entretien et le remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique.

Rapports 2020 sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable, d'assainissement collectif et non collectif d'élimination des déchets

Saint-Louis Agglomération a communiqué à la Ville de Sierentz plusieurs rapports relatifs au prix et à la qualité du service public d'eau potable, au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif et non collectif, ainsi que sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

> La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le lundi 28 Février à 18h3O.

Elections

Les prochaines élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril prochains.

Et les élections législatives les 12 et 19 juin.

L'inscription sur les listes électorales est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin. Pour les présidentielles 2022, <u>il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022</u> (contrairement à la règle antérieure qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin).

Vous avez la possibilité de vérifier votre situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur le site du service public.

Par ailleurs, entre le 1er janvier et le 4 mars 2022, date limite d'inscription sur les listes électorales pour l'élection présidentielle, les jeunes venant se faire recenser et qui auront 18 ans, devront effectuer une inscription volontaire sur les listes électorales s'ils peuvent et souhaitent voter.



Développement personnel avec Naïtiri

Conférences et ateliers au programme des mois de février et mars 2022

• 04 FÉVRIER À 19H • Conférence : Voie tantrique et mémoires cellulaires par Anne BOCOUET entrée 5€

• 16 FÉVRIER À 14H •

Yoga du rire pour les enfants (avec au moins 1 adulte accompagnant) avec Martine FRANCOIS - participation 13€ par adulte

- 26 FÉVRIER DE 9H À 13H **Atelier DECOPATCH** avec Anita BRY et Jocelyne LORENS apprenez à customiser vos meubles, faire des tableaux etc. Participation : 40€
- 4 MARS À 19 H Conférence : Présentation de la méthode RMTi réflexes archaïques, optimiser ses aptitudes avec petite partie pratique entrée 5€
- 16 MARS À 14H **Yoga du rire pour les enfants**(avec au moins 1 adulte accompagnant)
 avec Martine FRANCOIS participation 13€ par adulte
- 18-19-20 MARS Atelier Comprendre et utiliser l'énergie vitale universelle par Anita BRY
- 02 AVRIL DE 9H à 16H **Atelier EFT** partage de bénéfices et procédure de paix avec Joseph CERCE
- > Plus de renseignements et inscriptions : Catherine BARTH 06 37 36 32 02

NAÏTIRI - 12 rue des Celtes au rezde-chaussée - 68510 SIERENTZ



Bougez varié et restez sur vos deux pieds ! Si vous avez plus de 60 ans et que vous souhaitez découvrir des activités physiques adaptées à vos capacités, alors ces séances sont faites pour vous, et elles sont gratuites.

Démarrage le 1^{er} mars 2022, il reste des places disponibles.

> Inscrivez-vous en appelant la mairie de Sierentz au 03 89 81 51 11 / population@mairie-sierentz.fr ou Julien BURTZ au 06 75 98 97 75 / impactivite@gmail.com

Rétrospective du calendrier de l'Avent



Ouverture des festivités de l'Avent par Monsieur le Maire







Défilé aux lanternes



"Tout conte fée" spectacle conté par les animateurs du périscolaire





La rétrospective est visible dans son intégralité sur le site internet de la ville :

Retrouvez des images : A Folking Christmas par le groupe A Folking Disgrace, le Flashmob à la galerie de l'Hyper U, Noël au ruisseau, les Chants participatifs par la chorale des élèves de l'école primaire dirigée par Laurence GIROT, le Conte musical Santa Claus interprété par la musique municipale Concordia, "Raconte-moi Noël" par les anciens du village...



Kofol Chocolaterie Pâtisserie

Nicolas Kofol et son équipe sont heureux de vous faire découvrir leurs créations.

Un lieu unique qui vous offre une large sélection de chocolats de diverses origines, pralinés, moulages en chocolat, confiserie et également une gamme de pâtisseries fines et biscuits évoluant au gré des saisons. Découvrez des produits de haute qualité élaborés par Nicolas et son équipe qui depuis plus de 20 ans mixent gourmandise et art culinaire!

11, rue Rogg Haas, 68510 Sierentz 09 73 88 20 70 Facebook - Instagram KOFOLCHOCOLATERIE



LES DERNIÈRES NOUVELLES DES

Barbapapas

Edition de Sierentz • N°82



Bébés du Cœur

Comme chaque année la traditionnelle collecte pour les Bébés du Cœur et Terre des Hommes a eu lieu du 6 au 10 décembre. Les enfants accompagnés de leurs animateurs ont confectionné de petits bricolages de Noël afin de remercier les généreux donateurs. Les enfants enfilent leurs costumes de petits lutins, ils trient les jouets, vêtements, matériel de puériculture et mettent tout en carton dans une ambiance festive et pleine de solidarité. Encore une fois, la collecte a été un grand succès cette année, deux camions bien remplis pour les deux associations, les Bébés du Cœur et Terre des Hommes.

Un grand merci à tous pour votre générosité.



Le camp des aventuriers nature

Le camp des aventuriers nature a bien évolué depuis la rentrée, bravo aux enfants, aux animateurs et à Juan et David pour ces superbes réalisations où les enfants s'épanouissent chaque jour au côté de Dame Nature!



Ombre et lumière

Une belle soirée à s'amuser avec l'ombre et la lumière, au camp des Barbanature primaires.



Hello les lapins

ZOOM sur nos lapins qui ont créé une belle complicité avec nos poules, ils mangent ensemble. dorment ensemble et se réchauffent mutuellement. Une belle amitié qui fait le bonheur des enfants!



LA RECETTE DU MOIS DES DNB Petits pains d'épices

Ingrédients:

125 g de sucre semoule• 375 g de farine • 100 g d'amandes hachées • 200 g de miel • 50 g de lait • 100 g de fruits confits hachés • 200 g de sucre glace • 1 paquet de levure chimique • 5 g d'épices à pains d'épices • 2 cuillerées à soupe d'eau • 1 paquet de sucre vanillé

Mélangez les sucres semoule et vanillé, les fruits confits, les amandes, la levure chimique et les épices à la farine. Ajoutez le miel. Travaillez bien la pâte. Incorporez l'eau. puis partiellement ou globalement le lait de manière à pouvoir étaler la pâte au rouleau. Formez à l'aide du rouleau à pâtisserie une abaisse de 1 cm d'épaisseur. Posez-la sur une plaque beurrée. Placez au four préchauffé à 160 degrés, pendant environ 18 minutes. Glaçage facultatif: mélangez 2 cuillerées à soupe d'eau au sucre glace afin d'obtenir une pâte semi-liquide. Après la cuisson et refroidissement partiel, badigeonnez le glaçage au pinceau sur le dessus de l'abaisse. Réenfournez-la pendant 2 à 3 minutes. Laissez tiédir et détaillez ensuite en petits carrés.

Bon appétit!



Les perles des enfants

Miriam (7 ans) : mon papa est auteur ! L'animatrice : ahh super, il écrit des livres ? Miriam : non il construit des immeubles en hauteur.

Theana (4 ans): Theana revient dans la salle et dit à Harmony: Harmony j'ai fait attention à la nettoyeuse (femme de ménage).

Vie scolaire

Les inscriptions pour l'année scolaire 2022-2023 auront lieu selon le calendrier ci-dessous :

Jeudi 10 mars > Elémentaire J. Schmidt 8h15 - 11h30 et 13h30 - 17h

Vendredi 11 mars > Maternelle Picasso 8h15 - 11h30 et 13h30 - 17h

Lundi 14 mars > Elémentaire J. Schmidt 8h15 - 11h30 et 13h30 - 17h

Mardi 15 mars > Maternelle Picasso 8h15 - 11h30 et 13h30 - 15h

Jeudi 17 mars > Elémentaire J. Schmidt 8h15 - 11h30 et 13h30 - 17h

Vendredi 18 mars > Maternelle Picasso 8h15 - 11h30 et 13h30 - 17h

<u>Les inscriptions pour la petite section</u> de maternelle se feront à l'école Maternelle Picasso au 2 rue Clémenceau. Seront inscrits en petite section, les enfants nés en 2019.

<u>Les inscriptions pour le CP</u> se feront à l'école élémentaire Jacques Schmidt au 32 rue Rogg Haas.

Merci de vous munir des documents suivants le jour de l'inscription :

- livret de famille
- justificatif de domicile
- carnet de santé de l'enfant

En cas d'empêchement, vous pouvez contacter le Directeur du Groupe scolaire, M. Stéphane TRAUTMANN, au 03 89 81 54 00.

La Tribune

Quand l'intérêt particulier en dispute à une information plus collective.... Que penser d'une information émanant d'un centre de bien être à Sierentz, autour d'une conférence (payante) dédiée à l'entretien corporel, mise en ligne en cette mi-janvier sur le site de la Commune de Sierentz ? Ce site officiel serait-il ouvert dès lors à toute autre information commerciale?

Ne convient-il pas de privilégier l'information plus large, telle celle liée au calendrier des battues dans la Hardt, cet hiver sur le ban de Sierentz ? Cela pourrait intéresser le plus grand de promeneurs du massif forestier sur la partie orientale du territoire communal.

Ne pourrait-on pas privilégier une autre communication: informer des dates des prochains conseils municipaux - ignorées notamment par les membres du groupe minoritaire au jour de la rédaction de cette tribune - sur le trimestre à venir, voire le semestre, comme cela se fait dans d'autres localités alentours ou pour Saint-Louis Agglomération?

Paul-Bernard Munch, Marina Sanchez, Regis Beley, Sylvie Macur et Sandrine Gutedel

f sierentz 2020, ensemble autrement

[Texte transmis par le groupe minoritaire]

Ciné Sierentz

Prochaine séance mardi 15 Février à 20h. à la Salle des Fêtes de Sierentz



MA 15 FÉV.

Quiévrechain, ville industrielle du nord de la France, Après la fermeture de leur usine, Franck, passionné de variété française décide d'entraîner ses anciens collègues, Sophie (dont il est secrètement amoureux), José (qui chante comme une casserole), et Jean-Claude (ancien cadre un peu trop fier) dans un projet un peu fou : monter une entreprise de livraisons de chansons à domicile, SI ON CHANTAIT! Départs en retraite, anniversaires : à force de débrouille, ils commencent à avoir de plus en plus de demandes. Mais entre chansons, tensions et problèmes de livraisons, les fausses notes vont être dures à éviter!

Le thé dansant de février est malheureusement annulé suite à la situation sanitaire actuelle.

Annulé en Février

En attendant de nous retrouver et pour garder la forme, mettez la musique et entraînez-vous chez vous!



SCHNÌTZELBANK: «DR HERR PREFAKT KOMMT UFF VISITA»

Conscrits de Sierentz : vive la Classe 1902 - 1922

Loin du lyrisme et du sérieux de nos poèmes évoqués dans le coin dialectal, notre pamphlet carnavalesque distille un goût affuté de la raillerie humaine. Pour le plaisir du lecteur... ou le courroux de la victime!

A Sierentz (en 1959 et 1964), j'ai goûté à deux reprises à ce plaisir de figurer au **« Schnitzelboge »** chez les conscrits de l'époque. Il est vrai que le « plumitif » du papelard, c'était moi : **ja, ìch hà mìch salber dridatscht!** (on sait bien que l'alsacien aime se caricaturer lui-même)

Le présent écrit est totalement improvisé. Nous sommes en 1920, les années Charleston, l'étoile Garbo, la griffe Chanel...

Àber o no d'Perioda vo da Kàli Mina, d'Lutterbàcher Bierbrassi, d'Giassarei un dr Schweissdissi, dr Lumpamìller un d'Kànàl Fina!

Et aussi la période des visites (incertaines) de nos personnalités politiques. Souvent en retard avec les premières voitures d'époque. Dont acte!

Wenn in Sierentz, Gmeinrotsitzig isch No sìn d'hàlbi... wo schlofe àn da Tìsch !... Da Sàmschtig àber, sìn do arnschti Tàte Dr Prefakt vo Colmar isch im Dorf igläde D'Gmeinrétler, mit Frack un Zilinderhüet Àm Stockbrunne steht dr Pfarrer mit Müet D'Concordia Müsik do pàràt, s'isch wohr Mit da Turner, d'Schitza un s'Pumpier-Korps Pletzlig a Nouvel' vo dr Sierenzer Poscht Dr Prefakt hät telephoniert, bi Goscht Dr "Hotchkiss" läuft nìmm à , dàs Leid D'Zìndung die hät so pletzlig versajt!... Vo Molsa hàt'r a Lüxüs Wàge wälle Ar düet'n nàtirlig bim "Ettore" bstelle Zwei Stund han mir so durahàlte Un s'Watter hàt uff Rage gschälte No hät dr Pfàrrer dr Brunne bsagnet S'hät kébelwis vom Hìmmel gragnet Keppis un Uniformes dàs wird igweicht Un Klesse un Cylinder warde versaicht!... (Pletzlig a Gschrei: "Ar isch do! Zorro est arrivé!") Dr Prefakt hàt a Stolz, dàs mien mìr sàge Monsieur Jules Lapoisse, im Bugatti Wage Un wannt àss's blettscht in jedem ins Gfräs Mit Jubel, singe mir... d'Marseillaise!...

Merci aux auteurs du coin alsacien : Yves Bisch, François Tschupp, Véronique & Robert Bissel, Denis Bangel, Patricia Gouttefarde et Marc Iltis.



ÀLTI BÜRAREGLA FER DR HORNUNG

Wenns im Hornung ragnerisch isch, hilft's soviel wie güeter Mischt!

Si Février est pluvieux, ça aide autant que du bon fumier!

Wenn d'Kàtz ìm Hornung ìn d'r Sunna lìgt, lìgt sìe ìm März hìnterem Ofa

Si le chat dort au soleil en Février, il sera couché derrière le poêle en Mars!

D'HORNUNG WÌTZ

E Polizischt stoppt a Läschtwäge un schimpf d'r Fahrer : «jetz säg ich ihne scho zum dritta Mol, däss Sie ihre Ladig verliere!»

So meint d'r Fahrer rot àgloffe: «Un ìch sàg ìhne jetz scho zum drìtti Mol, dàss des a Sàndstreiwàge ìsch!»

Un policier arrête un camion et gronde le chauffeur : «c'est déjà la troisième fois que je vous dis que vous perdez votre chargement!»

Le chauffeur un peu énervé répond : « Et moi, c'est la troisième fois que je vous dis que c'est une sableuse ! »





MAGAZINE ÉDITÉ PAR LA MAIRIE DE SIERENTZ

Mairie

1 Place du Général de Gaulle 68510 SIERENTZ • Tél. 03 89 81 51 11 mairie@mairie-sierentz.fr www.sierentz.fr

Ouverture : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Dépôt légal : Février 2022.

Directeur de la publication : Pascal TURRI Conception et rédaction : Commission Communication et Évènements, Rachel SORET VACHET-VALAZ - Adjointe déléquée, Ysabelle EPPINGER. • Réalisation graphique : www.rhodamine-communication.fr

Impression: Alsagraphic, Rixheim. Imprimé sur du papier certifié PEFC.

Crédits photos: Mairie de Sierentz, Rachel SORET VACHET-VALAZ, Patrick GLASSER, Unsplash, Pixabay/Ben Kerckx.